

# TRÉMEHEUC

n°4 - décembre 2014

## Portes ouvertes du 9 novembre

Vous êtes venus nombreux aux portes ouvertes des bâtiments communaux organisées par la mairie et le Comité des Fêtes de Trémeheuc.

Merci !



*La nouvelle équipe du Comité des Fêtes, Trem'asso, entourée de Pierre Sorais, maire de Trémeheuc, et de Sylvain Guillaume, magicien.*

*Spectacle de magie par Sylvain Guillaume dans le bar de Trémeheuc à l'occasion des portes ouvertes des bâtiments communaux.*



### Réouverture du Guerzillon

La réouverture du bar de Trémeheuc du 8 au 16 novembre a également bien fonctionné, notamment lors de la soirée foot du 14 novembre.

### Coordonnées

✉ 4 rue du Taillis  
35 270 TRÉMEHEUC  
☎ 02 99 73 22 26  
mairie@tremeheuc.fr  
www.tremeheuc.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi: 10h00 - 12h30  
Mardi: 10h00 - 12h30  
Mercredi: 10h00 - 12h30  
Jeudi: 10h00 - 12h30  
Vendredi: 10h00 - 12h30

### Tarifs de la salle des fêtes

167 € la journée  
248 € avec le lendemain  
Chauffage : 35 € la journée  
55 € les deux jours

### Agenda

**14 décembre**  
Marché de Noël

**19 décembre**  
Conseil Municipal

**31 décembre**  
Réveillon à la salle des fêtes

**18 janvier**  
Vœux du maire à 11h00

## Cérémonie et repas du 11 novembre



*Plus de 70 personnes ont participé à la cérémonie de commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale le mardi 11 novembre 2014.*

*Le repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a, quant à lui, réuni 64 convives dans la salle communale de Trémeheuc.*



## Marché de Noël

Organisé par Trem'asso, le Marché de Noël de Trémeheuc aura lieu le **14 décembre 2014 à partir de 11 heures.**

**Bijoux, décoration, gastronomie...** Une dizaine de stands composeront ce premier Marché de Noël de la commune.

Le **Père Noël** sera évidemment présent pour offrir quelques friandises, clémentines, bonbons et chocolats, aux enfants les plus sages !

**TREM' ASSO**  
COMITÉ DES FÊTES DE TRÉMEHEUC

**Marché de Noël**  
à  
**TREMEHEUC**  
**Le 14 décembre**  
**2014**  
à partir de 11h00

Une **calèche** les emmènera en balade dans les rues du bourg.

Le **jeu de la pesée** pourra vous faire gagner un panier garni.

Côté restauration, **crêpes et galettes-saucisses** vous seront proposés à la vente par les bénévoles de Trem'asso.

Des boissons, **vin chaud, chocolat chaud, café, cidre...** seront également disponibles.

# Repas dansant pour le réveillon du 31 décembre à la salle des fêtes

---

Trem'asso organise un **repas dansant** pour le 1<sup>er</sup> de l'an à la salle des fêtes communale.

## Au menu

- Apéritif, toasts
- Médaillon de foie gras
- Plateau de fruit de mer
- Sanglier, pommes de terre et fagot de haricots
- Trou normand
- Fromage et salade
- Buche pâtissière
- Crémant
- Café
- Soupe à l'oignon

Une bouteille de vin pour 4 personnes (blanc, rouge ou rosé) est comprise dans le menu.

## Tarif

- **50 euros par personne**, tout compris (même les cotillons).
- Tarif réduit pour les moins de 12 ans.

## Réervations

Vous pouvez effectuer vos réservations auprès du président du Comité des Fêtes, **Romuald Gautier**, au **06.47.43.66.06**.



Joyeuses fêtes  
à tous !

# Décisions du Conseil Municipal 7 novembre 2014

---

## Travaux d'effacement de réseaux

Le Conseil Municipal a validé le devis du SDE 35 relatif à **l'effacement des réseaux au Chatroussé**. Il a fixé le début des travaux au **printemps 2015**.

## Participation de la commune aux voyages scolaires

Le Conseil Municipal a décidé d'élargir le champ des subventions versées aux classes décentralisées à **tous les collégiens de la commune (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>)**, à raison de 44 euros par famille (versés au retour du voyage scolaire sur justificatifs).

*Après chaque Conseil, retrouvez l'intégralité des délibérations sur [tremeheuc.fr](http://tremeheuc.fr) - rubrique « conseil municipal ».*

# Avis d'enquête publique

## Aliénation de chemins communaux

Monsieur le Maire de Trémeheuc a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à l'aliénation des chemins :

- Bordant les parcelles cadastrées section A n°418, 419, 420 et 455 (La Bellemais)
- Bordant la parcelle cadastrée section A n°696 (Le Devant)
- Au nord et nord-est de la parcelle cadastrée section B n°306 (La Retardais)
- A l'est des parcelles cadastrées section A n°870, 871 et 872 (La Galerie)
- Au sud des parcelles cadastrées section B n°180, 942 et 943 (La Garenne)

Monsieur Franck HELLEBOID, fonctionnaire territorial en disponibilité, a été désigné Commissaire-enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de Trémeheuc pendant toute la durée de l'enquête,

**du 7 au 27 janvier 2015 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 du lundi au jeudi et de 10h00 à 12h30 le vendredi**, sauf jours fériés, afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser à Monsieur le Commissaire-enquêteur qui les annexera au registre.

Le premier et le dernier jour de l'enquête, le Commissaire-enquêteur **recevra en personne, en mairie de Trémeheuc, les observations du public de 10h00 à 12h00 le 7 janvier 2015 et de 14h30 à 16h30 le 27 janvier 2015.**

Dans le cadre de cette enquête publique, des informations peuvent être demandées auprès de Monsieur Pierre SORAIS, Maire de Trémeheuc. Nous vous rappelons également que l'ensemble des pièces figure sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

**[www.tremeheuc.fr](http://www.tremeheuc.fr)**

### Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du mercredi 31 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015 inclus.

### Nouveaux horaires en 2015

A partir du mardi 6 janvier 2015, la mairie sera ouverte aux horaires suivants :

Du lundi au jeudi :  
10h00 - 12h30  
14h00 - 16h30

Le vendredi : 10h00 - 12h30

### Illuminations de Noël

Les illuminations et les sapins de Noël sont progressivement installés rue du Tail-lis. Ils s'illumineront à partir de ce dimanche 7 décembre.

### Info SMICTOM

Des personnes se faisant passer pour des agents du SMICTOM ont tenté de vendre des calendriers sur la commune de Lanhélin.

Le SMICTOM vous rappelle que ses agents ne vendent pas de calendriers et ne demandent pas d'argent lors des changements de bacs.